



## « Mon espace » – le nouvel espace personnel du CNM Conseils d'utilisation

Avant de déposer votre demande d'aide en ligne via « mon espace », assurez-vous de :

- consulter les critères de recevabilité via la page du programme concerné sur [cnm.fr](http://cnm.fr) afin de vérifier l'éligibilité de votre demande. En cas de doute ou pour toute précision, n'hésitez pas à contacter nos équipes à [aides@cnm.fr](mailto:aides@cnm.fr)
- consulter les dates dépôts des commissions. **Attention, aucune demande hors délais ne pourra être saisie sur « mon espace » et aucune demande reçue par email ne sera traitée.**
- disposer de vos identifiants pour accéder à votre espace personnel. Si ce n'est pas le cas, vous devez créer ou régénérer vos identifiants au minimum 24h avant le dépôt de votre demande d'aide et au moins 3 jours avant la date de clôture de dépôt de l'aide. *Pour toutes questions relatives à la création de compte, vous pouvez contacter nos services à [support@cnm.fr](mailto:support@cnm.fr)*

### Effectuer une demande d'aide en ligne

*(NB : depuis le 28 septembre 2020, toutes les demandes d'aides doivent être effectuées via l'espace personnel « mon espace ». Aucune demande nous parvenant par email ne sera prise en compte).*

1. Connectez-vous sur votre espace personnel à l'aide de vos identifiants  
*Via le tableau de bord, vous pourrez vérifier votre situation administrative et vis-à-vis de la taxe ainsi que consulter le montant de votre compte entrepreneur.*
2. Créez votre demande en ligne en cliquant sur « Créer votre demande » et complétez :
  1. Le formulaire de demande (programmes, montant...)
  2. Les informations du projet
  3. Les données du projet
  4. Ajouter les pièces à fournir
  5. Valider votre demande en cliquant sur « Envoyer »**Attention : Ne doublez pas votre demande par mail.**

En vous rendant sur le menu Aides « consulter un dossier » votre demande apparaît avec le statut « envoyé »

3. Vous recevrez sous 24h un mail confirmant la réception de votre demande par nos services.
4. Suivez ensuite l'évolution et le statut de votre dossier en ligne dans le menu « Consulter un dossier ».
  - Un numéro de dossier est affecté à votre demande et son statut indique alors « Reçu ».
  - Une fois que votre dossier est pris en charge par notre équipe, le statut affiche « En cours de traitement ». Vous avez alors la possibilité d'échanger avec notre équipe via la zone d'échanges qui se trouve dans « consulter un dossier »